

TOTAL D'HEURES ET FRAIS DE FORMATION

Le temps de formation théorique est de 735 H. La formation pratique est comprise entre 600 heures et 1500 heures.

Le prix de la formation est de 11 025 €. Il est de 6 480 € pour les demandeurs d'emploi. Il comprend uniquement les frais pédagogiques.

Coût pédagogique horaire de la formation : 15 €
(8,84 € / h pour les demandeurs d'emploi)

Hébergement et restauration :

Plusieurs possibilités sont envisageables pour l'hébergement et la restauration à Panazol. Voir avec notre secrétariat. Possibilité de restauration sur place à Panazol (mise à disposition de réfrigérateur, micro-ondes, etc...)

Le coût de la formation pourra être réduit en fonction des allègements.

FRAIS DE DOSSIER

45 €. Ils sont à verser avec le dépôt du dossier d'inscription (chèque à l'ordre de eRam - CAC de Panazol).

AIDES AU FINANCEMENT

En sus de l'employeur et/ou de son OPCA (AGEFIPH, ANFH, OPCALIA, UNIFORMATION...), il existe des dispositifs d'aide au financement : Pôle - emploi, CPF, CIF, DIF, Régions, MDPH, DRJS, Union Européenne etc... Nous pouvons vous conseiller et vous accompagner pour vos recherches de financement.

@-Ram a formé plus de 200 stagiaires
DEJEPS et BPJEPS depuis 2008



Les autres formations proposées par @-ram :

BPJEPS AS Septembre 2015 / Décembre 2016

BPJEPS LTP Septembre 2015 / Décembre 2016

BPJEPS biquilifiant APT / LTP Février 2015 / Juin 2016

DEJEPS Février 2015 / Juin 2016

CAC PANAZOL - document non contractuel susceptible d'être modifié

FORMATION DESJEPS 2015/16

En alternance du 20 avril 2015 au 20 décembre 2016



Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (Niveau II)

Animation socio-éducative ou culturelle
Mention
« direction de structure et de projet »

Le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS) sanctionne une formation de niveau II et vise à former des cadres exerçant ou souhaitant exercer des fonctions de direction de structures, d'équipements, de services d'associations ou de responsables de secteur dans le champ de l'animation socio-culturelle ou culturelle.

POUR QUELS MÉTIERS ?

Le directeur d'équipement, de centre social, de services auprès des collectivités, ou responsable de secteurs exerce des missions de responsabilités et d'animation d'équipes. Cadre du secteur social et médico-social, il est responsable du projet de la structure, du service, de l'association, de l'entreprise d'économie sociale et solidaire, dans les domaines de l'animation socio-culturelle, du domaine sportif ou social. Responsable de la gestion financière et du projet éducatif. Le cadre diplômé du DESJEPS travaille étroitement avec les décisionnaires et propose une capacité d'analyse des enjeux et des réponses liées au projet. Il forme ses équipes et accompagne celles-ci à l'exécution des actions sur les territoires. Il œuvre aux études liées au développement local. Il est acteur de l'éducation populaire.

Le cadre DESJEPS est en capacité de conseiller les organismes décisionnaires avant la prise de décision. Il est le relai entre les équipes de salariés, de bénévoles et les instances décisionnaires. Il met en œuvre le projet d'établissement, organise, oriente et accompagne les actions sur le terrain.

LA DÉMARCHÉ DE FORMATION

La formation DESJEPS vise à développer des compétences de direction. Elle s'appuie sur la complémentarité de trois organismes que sont l'Ecole Régionale d'Animation de Panazol (coordonnatrice et responsable dudit cursus), l'Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives d'Isle (87) et le Réseau d'Education Populaire à Paris.

La formation est construite autour de l'alternance. La formation théorique se déroule au rythme d'une semaine par mois environ. Une partie de la formation se déroule en Haute-Vienne. L'autre partie se déroule à Paris. Chaque stagiaire devra avoir construit et/ou piloté un projet avant son entrée en formation. Dans l'hypothèse contraire, le stagiaire sera amené, durant sa formation, à piloter un projet au sein d'une structure. La formation favorise les échanges et la mutualisation des connaissances. Axée sur les principes de l'Education Populaire, la formation portera une exigence particulière au principe de Laïcité et aux découvertes culturelles.

Des temps pédagogiques seront mobilisés sur les thématiques du développement durable, des dispositifs européens et de la recherche.

QUELQUES THÉMATIQUES DE NOTRE FORMATION DESJEPS

- Management, gestion des personnels et des compétences. Organisation des missions.
- Gestion budgétaire et analyse financière (budgets, comptes de résultat, bilans, tableaux de bord, ratios etc...)
- Droit social et législation du travail.
- Sociologie des organisations
- Méthodologie de projet et stratégie de développement.
- La vie associative et ses enjeux.
- L'économie sociale et solidaire.
- L'éducation populaire au service de la transformation sociale.
- Problématiques de l'exclusion.
- Ingénierie de formation et ingénierie pédagogique.

LES CONDITIONS D'ACCÈS

La formation DESJEPS est accessible aux personnes :
- Titulaires du DEFA ou de diplômes équivalents.
- Ou titulaires du DEJEPS ou d'un diplôme de niveau III (bac + 2) du champ de l'animation ou équivalent enregistré au répertoire des certifications professionnelles.
- Ou justifier d'une expérience de 36 mois (2400 heures d'activité professionnelle ou bénévole (fournir les justificatifs d'emploi ou certificats de travail ou fiches de paie etc...)).
L'AFPS ou le PSC1 sont requis pour l'inscription aux épreuves du cursus.
L'admission en formation est prononcée suite aux épreuves de sélection (voir plus loin).

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule en alternance du 20 avril 2015 au 20 décembre 2016 au rythme d'une semaine par mois à Panazol, Isle ou Paris (selon les UC), soit 20 regroupements de 35 heures, 1 regroupement de 14 h et 1 regroupement de 21 heures pour un total de 735 heures de formation théorique. Une période de formation en stage pratique est exigée. Elle est comprise entre 600 heures minimum et 1500 heures selon le positionnement et selon les UC suivies.

LES ORGANISMES DE FORMATION



Ecole Régionale d'Animation (e-Ram)

Son siège est situé à Panazol (87). e-Ram est l'organisme de formation professionnelle de l'association Centre d'Animation Communale (CAC) de Panazol, agréée Jeunesse et Education Populaire. eRam organise des formations professionnelles en animation BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS. En huit ans, e-Ram a formé plus de 200 stagiaires. e-Ram coordonnera l'ensemble de cette formation. eRam est implanté en régions Limousin et Île de France.

www.cac-panazol.cm - Président du CAC : M. Yves GONTIER.



L'Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives (IRFE)

L'Institut forme chaque année plus de 1500 professionnels de l'accompagnement éducatif et social qui interviennent dans une grande diversité de métiers. Les formations, organisées à Isle ou délocalisées dans les autres départements du Limousin, répondent aux besoins des établissements qui interviennent dans le champ du handicap, de l'exclusion, de la petite enfance et du grand âge. Afin de faciliter l'accès aux qualifications du secteur social, l'IRFE s'est engagé dans une diversification des voies d'accès aux diplômes en développant des accompagnements VAE et en structurant une filière dans le cadre de l'apprentissage.

www.irfe87.com - Directeur : M. Pierre VERNEUIL.



Le Réseau Education Populaire (REP)

Le Réseau éducation populaire constitue une nouvelle plateforme associative, qui rassemble une équipe de militants politiques, syndicaux, mutualistes, de conférenciers ou d'intellectuels, ainsi que des organisateurs locaux de l'éducation populaire. Se reconnaissant dans les grands principes du républicanisme social, porté, entre autres, par Jaurès ou le Conseil National de la Résistance, le Réseau éducation populaire se propose de participer à la refondation de l'éducation populaire en France, via ses activités, comme ses conférences et ses ateliers. (+ de 300 conférences par an dans toute la France). Son siège social est situé à Paris.

www.reseaueducationpopulaire.info - Co-animateur du REP : M. Bernard TEPER.



L'Ecole Nationale d'Education Populaire (ENEP)

L'Ecole Nationale d'Education Populaire (ENEP) naît en 2014 d'une alliance entre l'école régionale d'animation de Panazol en Haute-Vienne et le Réseau d'Education Populaire de Paris. L'école a pour vocation de former sur l'ensemble du territoire national des acteurs de l'éducation populaire en organisant des formations diplômantes en animation ou en travail social. L'école propose également des séminaires et des séquences de formation auprès de toute organisation associative ou entrepreneuriale qui en fait la demande.

Co-animateurs : M. Yves GONTIER et M. Bernard TEPER - Directeur : M. Hubert HURARD.



La Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture - Ile de France

La Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture a pour objet : d'assurer une liaison permanente entre les associations adhérentes d'une part, les associations régionales et autres associations auxquelles adhère la FRMJC-IdF d'autre part - d'apporter aux associations adhérentes un soutien politique, technique, culturel et administratif approprié - de représenter ses membres auprès de toutes instances publiques et privées.

www.mjcidf.org - Directeur Régional : M. Patrick CHENU - Chargé du Développement Associatif et Territorial : M. Max LEGUEM.

POUR TOUTES INFORMATIONS (calendriers, devis, dossiers d'inscription, cursus...)

e-Ram Limousin / CAC - 11 rue Jacques Prévert - 87350 PANAZOL
sophie.reilhac@cac-panazol.com - hubert.hurard@cac-panazol.com
05.55.06.06.20 - www.cac-panazol.com



CONTENUS DE LA FORMATION

Le DES JEPS est constitué de quatre unités de compétences capitalisables. Elles sont organisées comme suit :

UC 1 : Construire la stratégie d'une organisation de secteur

175 heures de formation en centre, 175 heures (minimum) de formation pratique en milieu professionnel avec tutorat

Rédaction et soutenance d'un mémoire d'une trentaine de pages hors annexes relatif à la construction d'une stratégie et de son évaluation menées au sein d'une organisation en lien avec l'éducation populaire. L'expérience professionnelle en cours ou passée sur laquelle s'appuiera le mémoire devra nécessairement comporter des missions de direction et/ou de direction adjointe. Pratique professionnelle et théorie s'interrogeront mutuellement au cours de ce travail.

Durée de formation pédagogique de l'UC : 175 heures réparties comme suit :
140 heures à Paris (coordination Réseau Education Populaire)
35 heures à Panazol (coordination eRam Panazol - Limousin)

Coût pédagogique de l'UC : 2 625 € (1 547 € pour les demandeurs d'emploi.)

UC 2 : Gérer les ressources humaines et financières

245 heures de formation en centre, 215 heures (minimum) de formation pratique en milieu professionnel avec tutorat

Rédaction d'un mémoire d'une vingtaine de pages hors annexes où le candidat viendra attester des compétences à analyser sa participation active à la gestion des relations sociales au sein de l'organisation, à la mise en place d'une stratégie de développement des ressources humaines, à l'analyse du fonctionnement financier de l'organisation et à argumenter ses choix de gestion. La certification de cette UC pourra être associée à celle de l'UC 1 au sein d'un même travail rédactionnel et dans les mêmes conditions professionnelles.

Durée de formation pédagogique de l'UC : 245 heures de formation pédagogique réparties comme suit :
75 heures à Panazol - Coordination eRam Panazol - Limousin
170 heures à Paris - Coordination Réseau Education Populaire

Coût pédagogique de l'UC : 3 675 € (2 165 € pour les demandeurs d'emploi)

UC 3 : Diriger un projet de développement et de formation

210 heures de formation en centre, 105 heures (minimum) de formation pratique en milieu professionnel avec tutorat

La première épreuve amènera le candidat à animer une séance sur site comportant une démarche participative avec les personnels ou les bénévoles de sa structure OU à animer une action de formation de formateurs ou de salariés de l'organisation. La seconde épreuve de certification consistera à réaliser une étude de cas de 4 heures où le candidat devra proposer une analyse diagnostique d'une situation donnée, isoler des problématiques et formuler des propositions d'action.

Durée de formation pédagogique de l'UC : 210 heures de formation pédagogique à Isle - Limoges
Coordination Institut Régional de Formation des Educateurs

Coût pédagogique de l'UC : 3 150 € (1 860 € pour les demandeurs d'emploi)

UC 4 : Organiser la sécurité dans le champs de l'activité

105 heures de formation en centre, 105 heures (minimum) de formation pratique en milieu professionnel avec tutorat

La certification de cette unité de compétence repose sur l'élaboration d'une note de synthèse où le candidat devra repérer sur les différents textes proposés les évolutions réglementaires liées aux publics, aux activités et aux moyens mobilisés, en présenter l'impact et les enjeux pour la structure dans l'objectif de préparer une prise de décision. Durée de l'épreuve : 4 heures.

Durée de formation pédagogique de l'UC : 105 H de formation pédagogique réparties comme suit :
35 heures à Panazol - coordination eRam Panazol Limousin
70 heures à Paris - Coordination Réseau Education Populaire - eRam Paris Ile de France

Coût pédagogique de l'UC : 1 575 € - (928 € pour les demandeurs d'emploi)

Total 735 heures : 380 heures à Paris - 355 heures à Panazol et Isle

LA SÉLECTION DES CANDIDATS

Dépôt des dossiers d'inscription avant le 30 mars 2015

à Eram Panazol - Limousin 11 rue J. Prévert 87350 Panazol ou auprès de Sophie Reilhac à sophie.reilhac@cac-panazol.com

Après notre réponse quant à la conformité du dossier d'inscription, une sélection des candidats est organisée par eRam Panazol - Limousin et par eRam Paris - Île de France. Les sélections se dérouleront à Panazol et à Paris selon l'origine du candidat. Ceux-ci seront convoqués par courrier électronique :

Le mardi 8 Avril 2015 à Panazol

Le jeudi 10 Avril 2015 à Paris

Descriptif des épreuves de sélection :

Un écrit de trois heures sur un sujet de société permettant de vérifier les capacités rédactionnelles du candidat et ses capacités de synthèse.

Un oral de 45 minutes permettant de vérifier la capacité du candidat à s'inscrire dans une démarche de formation, à présenter son projet professionnel et à vérifier que les conditions professionnelles, financières et administratives sont cohérentes avec le projet de formation.

La formation DESJEPS sera présentée en amont à ces entretiens. Les réponses seront données par écrit et par courrier électronique dans les six jours suivant la dernière épreuve.

LE POSITIONNEMENT

Le positionnement est une étape obligatoire pour toute formation délivrée par unités capitalisables. Il permet aux stagiaires qui le souhaitent de solliciter des allègements de formation. Si l'allègement est accepté, le stagiaire peut se présenter aux épreuves de certification sans suivre tout ou partie de la formation. Le positionnement est inclus lors de la première semaine de formation.

UNE FORMATION TUTORÉE

Chaque stagiaire est accompagné, tout au long de sa formation, par un tuteur. Celui-ci aura pour mission de faciliter l'accueil et l'intégration du stagiaire au sein de la structure et/ou auprès de l'équipe. Il pourra conseiller le stagiaire et l'accompagner dans ses recherches théoriques, dans son positionnement au sein de la structure. Le tuteur pourra être sollicité par l'organisme de formation pour évaluer avec lui la situation du stagiaire au sein de la formation théorique et/ou pratique. Le tuteur devra justifier d'une expérience et/ou de diplômes au moins équivalents au cursus DESJEPS. Des tuteurs extérieurs à la structure du lieu de l'alternance pourront être acceptés par l'organisme de formation.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE).

Les candidats peuvent bénéficier d'une VAE en fonction de leur expérience et/ou de dispenses d'épreuves certificatives. Ils doivent pour cela constituer un dossier et déposer une demande auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de leur domicile.

LIEUX DE LA FORMATION

16 semaines de formation théorique se dérouleront sur l'agglomération de Limoges (Haute-Vienne).

Les semaines de formation en Haute-Vienne pourront être organisées en internat pour les candidats extérieurs à la région Limousin. Estimation du coût 38 € par jour en demi - pension.

5 semaines de formation théorique se dérouleront à Paris.

Les semaines de formation à Paris pourront être organisées en internat pour les candidats extérieurs à la région parisienne.

Estimation du coût 48 € par jour en pension complète, Paris 13ème.

Les prises en charge des frais d'hébergement et/ou de restauration seront évaluées selon les aides mobilisables. Les organismes de formation coordonnateurs d'UC se réservent le droit d'organiser des séquences de formation en dehors des lieux pédagogiques habituels (visites de structures, visites culturelles etc...).

Ces mêmes organismes se réservent le droit de faire évoluer exceptionnellement le calendrier de la formation en fonction des opportunités culturelles ou pédagogiques.

COORDINATION ET INTERVENANTS

La coordination de l'ensemble de la formation est assurée par Hubert HURARD, directeur du CAC de Panazol et de l'organisme de formation eRam, titulaire d'un DEFA et d'un DESJEPS.

Les actions de formation qui se dérouleront à Paris seront coordonnées par Bernard TEPER, co animateur du Réseau Education Populaire. Les actions se déroulant à Isle (87) seront coordonnées par Martine POTTIER, directrice adjointe de l'Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives d'Isle.

Les formateurs et les intervenants sur ce cursus sont tous qualifiés et expérimentés dans leur domaine d'intervention. Certains d'entre eux jouissent d'une reconnaissance internationale : Catherine Kintzler, Henri Pena-Ruiz, Alain Thers, Martine Pottier, Isabelle Minot, Mohamed Lasla, Audrey Baudeau, Monique Vezinet, Pr René Frydman, Carole Requena, Magalie Bertrand, Patrick Chenu, Bernard Teper, Max Leguem, Susan George etc...

VALIDATION

Les modalités de certification de la formation DESJEPS permettent de valider séparément chacune des UC. Les validations des UC 1 et 2 pourront s'envisager au sein d'un travail de mémoire commun reprenant les exigences liées aux deux UC. La première épreuve de l'UC 3 se déroulera en situation professionnelle. L'épreuve de certification de l'UC 4 se déroule en centre de formation.